



**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER OU DEMANDE D'ACQUISITION  
D'UN BIEN SOUMIS A L'UN DES DROITS DE PREEMPTION PREVUS  
PAR LE CODE DE L'URBANISME  
(Article A 213.1 du C.U.)**



**Ministère  
de l'Équipement,  
des Transports  
et du Logement**

- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN (1)**  **DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BIEN (1)**
- Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (articles L 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme (2))
  - Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L 212-1 et suivants du Code de l'Urbanisme (3))
  - Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles des départements (4) (articles L 142-1) et suivants du Code de l'Urbanisme)
  - Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2)
  - Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)

**Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction**

**A - PROPRIETAIRE(S)**

Personne physique

NOM, Prénom (nom de jeune fille s'il y a lieu) :

NOM, Prénom du conjoint (s'il y a lieu) :

Personne morale

DENOMINATION :

FORME JURIDIQUE :

NOM, prénom et qualité du représentant :

ADRESSE OU SIEGE SOCIAL (5) :

Si le bien est en indivision, indiquer le(s) nom(s) de l'(des) autre(s) co-indivisaire(s) et sa (leur) quote-part (6) :

**B - SITUATION DU BIEN (7)**

Commune : AUSSAC VADALLE

Département : 16

Adresse précise du bien : Puymerville

Superficie totale du bien cédé : 9430 m<sup>2</sup>

Référence cadastrales de la (ou des) parcelle(s)

Section	N°	Lieudit (quartier, arrondissement)	Superficie totale
C	513	Puymerville	38a 80ca
C	528	Puymerville	55a 50ca

Plan(s) cadastral(aux) joint(s)

oui

non

**C - DESIGNATION DU BIEN**

**IMMEUBLE :**  non bâti

bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer le nom et l'adresse du propriétaire du terrain :

bâti sur terrain propre

**BATIMENTS VENDUS EN TOTALITE (8) :**

Surface construite au sol :

Surface utile ou habitable :

Nombre de :  niveaux :

appartements :

autres locaux :

Le bâtiment est achevé depuis :  plus de 10 ans

moins de 10 ans

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :

plus de 10 ans

moins de 10 ans

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

N°	Bât.	Étage	Quote-part des parties communes	Nature et surface utile ou habitable

**DROITS SOCIAUX (10) :**

Désignation de la société :

Désignation des droits :

Nature :

Nombre :

Numéro des parts :

**D - USAGE ET OCCUPATION (11)**

**USAGE**

habitation  professionnel  mixte  commercial  agricole  autre (préciser) :

**OCCUPATION**

par le(s) propriétaire(s)  par un (ou des) locataire(s)  sans occupant  autre (préciser) : Le cas échéant, joindre un état locatif.

**E - DROITS REELS OU PERSONNELS**

Préciser la nature :

OUI

NON

Indiquer si rente viagère antérieure :

**F - MODALITES DE LA CESSION**

**1 - VENTE AMIABLE**

Prix de vente ou évaluation (en lettres et en chiffres) : DEUX MILLE HUIT CENT CINQUANTE HUIT EUROS ET DIX SEPT CENTIMES (2.858,17 EUR)

Modalités de paiement :

- comptant à la signature de l'acte authentique : pour la totalité

- à terme (préciser) :

PAIEMENT EN NATURE

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Évaluation de la contrepartie :

RENTE VIAGERE :

Montant annuel : euros

Montant comptant : euros

Bénéficiaire(s) de la rente :

DROIT D'USAGE ET D'HABITATION (à préciser) :

Évaluation de l'usage ou de l'usufruit : euros

VENTE DE LA NUE PROPRIETE (à préciser) :

ECHANGE : Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte, le cas échéant : euros

Propriétaire(s) contre-échangiste(s) :

APPORT EN SOCIETE :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté : euros

CESSION DE TANTIEMES DE TERRAIN CONTRE REMISE DE LOCAUX A CONSTRUIRE :

Estimation du terrain :

Estimation des locaux à remettre : euros

LOCATION- ACCESSION :

Estimation de l'immeuble, objet du contrat de location-accession :

**2 - ADJUDICATION (12)**

Volontaire  Rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire  Vente mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date et lieu de l'adjudication :

Montant de la mise à prix : euros

Estimation de l'immeuble : euros

**G - LE(S) SOUSSIGNE(S) DECLARE(NT)**

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A :

Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués (13)

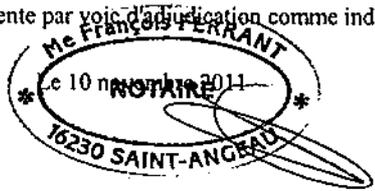
A (ont) recherché et trouvé un acquéreur disposé à acheter les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués.

NOM, prénom de l'acquéreur (14) : ADRESSE :

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (15) :

Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F 2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A.

A SAINT ANGEAU



Signature(s) (et cachet s'il y a lieu)

**H - RUBRIQUE A REMPLIR SI LE SIGNATAIRE N'EST PAS LE PROPRIETAIRE**

NOM, prénom : Maître François FERRANT

Notaire

16230 SAINT-ANGEAU

QUALITE :

**I - NOTIFICATION DES DECISIONS DU TITULAIRE DU DROIT DE PREEMPTION**

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées :

A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionnée à la rubrique A.

A l'adresse du mandataire mentionnée à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a(ont) fait élection de domicile

**CADRE RESERVE AU TITULAIRE DU DROIT DE PREEMPTION**

*Les biens désignés sont préemptés par B. commune d'Avessac. Vendue par B comme indiqué.*



Le Maire, Gérard LIOT

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification aux données nominatives les concernant qui peut être exercé auprès de la mairie du lieu des travaux. Les informations recueillies ont un caractère obligatoire. Les données recueillies pourront être transmises aux services ayant réglementairement à connaître des déclarations ou demandes d'acquisitions concernées. Le déclarant ou le demandeur peut s'opposer à la communication à des tiers à des fins commerciales des informations nominatives le concernant en s'adressant par écrit à la mairie du lieu des travaux.